

N/REF : 26/02/2025 14H28 C:264521 I:33807
V/REF : TEL
V/Appel du Mercredi 26/02/2025 a 14H28

VILLEGIER JEAN CLAUDE

**1 ALLEE DES CHAUMES
38640 CLAIX**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 27 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 DES CHAUMES - CLAIX
MR MME VILLEGIER 06 31 14 20 41
TARIF : 198,48 TTC

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATION -
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 26/02/2025 A 16H45
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE CANALISATION EAUX USEES DPUIS LE REGARD EXTERIEUR
PREVOIR PASSAGE CAMERA

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 8247298 CREDIT AGRICOLE DU 26/02/2025 - 198,48 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44

TOTAL H.T.	180,44
T.V.A. a 10,00%	18,04
TOTAL T.T.C.En EURO	198,48

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN